

Personnages et grands événements du Nord vus par les intellectuels du Sud

Prosper Ève

► **To cite this version:**

Prosper Ève. Personnages et grands événements du Nord vus par les intellectuels du Sud. Revue Historique de l'océan Indien, Association historique internationale de l'océan Indien, 2012, Vision du Nord par le Sud dans l'océan Indien (XVIIe-XXIe siècles), pp.164-182. hal-03243330

HAL Id: hal-03243330

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03243330>

Submitted on 31 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Personnages et grands événements du Nord vus par les intellectuels du Sud

Prosper Eve
Université de La Réunion
CRESOI – EA 12

La presse du XIX^e siècle offre généralement une mine d'informations à qui veut étudier l'Histoire politique, sociale ou culturelle. La presse coloniale ultramarine ne faillit pas à cette règle. Dans sa thèse consacrée à l'étude des feuilletons placés pour la plupart au rez-de-chaussée des journaux des îles de Bourbon et de Maurice de 1817 à 1848, Fabienne Jean-Baptiste s'est attachée à cerner les idées et les opinions des élites à travers cette littérature oubliée, à savoir les textes publiés par des amateurs de poésies. Les uns occupent leurs temps de loisir à réfléchir sur les événements politiques et sociaux majeurs de leur espace de vie, les autres à encourager leurs compatriotes à être autonomes ou encore à tenter d'extirper le préjugé de race tout autant chez les Noirs que chez les Blancs. Une élite coloniale amoureuse de vers se met ainsi à nu, livre ses opinions, ses préjugés, ses chimères et ses espoirs à un lectorat attiré par ce genre littéraire. La peur de l'émancipation influe sur les productions poétiques des Mauriciens comme des Réunionnais, servant essentiellement à l'Histoire des abolitions car les privilégiés ont peur de voir leur monde s'écrouler. Les opinions toujours intéressantes sont tout à la fois diverses, et divergentes, parfois même avant-gardistes. Ces expressions de l'âme (*anima publica*) sont de bons mots, des mots d'esprit (*dicta ultra*) qui livrent une vérité insoupçonnée. A travers la riche production poétique du rez-de-chaussée retenue et inventoriée par Fabienne Jean-Baptiste, le Sud est vu par le Sud. Un pas énorme est franchi, car le plus souvent les travaux sur le Sud sont réalisés à partir de la vision des hommes du Nord, voyageurs, administrateurs... En partant de la même source, la presse, complétée par des poésies issues de recueils d'auteurs confirmés, nous avons déplacé la focale et retenu la version du Sud sur le Nord. Cette fois, les grands personnages de l'Histoire morts dans des conditions tragiques et les grands événements historiques alimentent une écriture forcément engagée.

I – Les personnages historiques

La mort de Marie-Antoinette

Son isolement dans la zone du Sud-Ouest de l'océan Indien n'empêche pas l'intellectuel créole de réfléchir sur le parcours de certains personnages historiques. Le 8 mars 1843, *La Feuille Hebdomadaire de l'île Bourbon* commente en termes élogieux la parution en 1842, à Paris, d'une brochure consacrée à la mort de Marie Antoinette survenue le 16 octobre

1793, par Auguste Vinson, médecin de son état. Il s'agit d'un long poème de 408 vers comprenant un prologue de 26 vers, puis quatre parties, *Versailles* 32 vers, *Le Jugement* 219 vers, *Le Passé* 42 vers, *La Place Louis XV* 89 vers. Ce Créole qui est bien renseigné, a lu certainement les mémoires ayant trait à cet instant fâcheux de la vie de cette reine⁵⁷⁸. Il manifeste une vraie audace, car la littérature qui la concerne à l'époque où il écrit, la campe davantage comme une héroïne noire, une héroïne du crime. Il s'agit de la femme la plus célèbre et la plus controversée de l'Histoire de France. Jeune princesse autrichienne offerte par le ministre Choiseul au dauphin de France, Louis, duc de Berry, pour sceller une alliance diplomatique avec l'Empire, Marie-Antoinette tombe très vite dans le discrédit d'une opinion publique, pourtant encore balbutiante, qui lui reproche sa conduite légère, lui invente des inclinations masculines autant que féminines. Celle-ci s'inquiète de l'absence d'une grossesse promise, puis la qualifie d'Autrichienne avec une haine de plus en plus violente. L'austrophobie qui se développe à la fin de l'Ancien régime augmente sous la Révolution et contribue à diffuser une image noire de Marie-Antoinette. En 1791, Louis-Marie Prudhomme fait paraître un ouvrage de 460 pages, *Les crimes des reines de France, depuis le couronnement de la monarchie jusqu'à Marie-Antoinette*. Il est attribué à Louise de Kéralio (1758-1821), femme de chambre et épouse du député de Paris, François Robert. Les reines apparaissent comme des femmes néfastes, intrigantes, vénéneuses et souvent criminelles. Elle colporte les rumeurs les plus sordides, des bacchanales nocturnes qui se seraient déroulées dans les rues de Reims au moment du sacre, des relations troubles avec Artois, amateur de courses de chevaux, loisir aristocratique. Tandis que Louise de Kéralio, inspirée par le radicalisme le plus pur, décrit les crimes des reines en se plaçant à distance, les royalistes font dialoguer l'Autrichienne du XVIII^e siècle avec l'Italienne du XVI^e siècle dans une série de quatorze dialogues qui peut être datée approximativement du printemps 1791. Catherine de Médicis conseille à Marie-Antoinette de reconquérir le trône de manière violente en tuant le roi. Après sa mort sur l'échafaud, les royalistes composent la légende de la reine martyre. Ceux qui l'ont flétri de son vivant par des paroles et des écrits malveillants se taisent ou travestissent parfois la vérité. La soupçonner de quelque faiblesse amoureuse revient alors à commettre un crime contre la monarchie elle-même. Reine dispendieuse et coquette, elle rejoint dans l'opprobre toutes celles qui ont agi par goût de luxe ou par frivolité. Pour les républicains, Marie Antoinette est la plus grande criminelle de l'Histoire, à côté des Messaline ou des Agrippine. Pour l'historiographie républicaine, elle passe plutôt pour une princesse sottise, égoïste et inconséquente. Elle suscite tout de même intérêt et compassion.

⁵⁷⁸ Nous en citons quelques-uns : Bachaumont (Louis Petit de), *Journal ou Mémoires secrets pour servir l'Histoire de la République des Lettres depuis 1762, 1777-1789* ; Boigne (Adèle d'Osmond, comtesse de), *Mémoires... Récits d'une tante, Du règne de Louis XVI à 1820* ; Campan (Jeanne-Louis Genet), *Mémoires sur la vie privée de Marie Antoinette* ; Fersen (comte Axel de), *Le comte de Fersen et la cour de France* ; Soulavie (abbé), *Mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI*.

L'auteur de l'article avertit d'abord que ce sont en général les Italiens, les Espagnols, les Portugais, les Grecs, voire les Turcs qui jouissent de la réputation d'avoir la fibre poétique. Mais le Créole n'a tout de même pas mauvaise réputation auprès des Parisiens. Il est considéré comme « une tête de feu, un volcan, son cœur est un cratère où gît en combustion une lave bouillante. Le Créole c'est la réalisation du rêve des femmes. Un Créole c'est Bertin, c'est Parny, un poète sorti au naturel des mains de la nature ». Auguste Vinson attire l'attention parce qu'il prend le risque de dissenter sur un sujet épineux, qui peut déconcerter les républicains. En tant que médecin, l'auteur défend avant tout l'humain, la vie. Il n'évoque pas le motif de son arrestation, la trahison. Dans l'espoir de sauver le trône, Marie-Antoinette conseille au roi de s'enfuir de ce pays et d'aller chercher des renforts auprès des souverains étrangers pour sauver sa couronne. Jeu suicidaire qui contribue à la chute de la monarchie, le 10 août 1792. Incarcérée au Temple avec sa femme, puis à la Conciergerie après l'exécution de Louis XVI le 21 janvier 1793, elle est guillotinée. Il la présente comme une victime de ceux qui sont à l'origine de sa mort. Fouiller l'histoire, pénétrer dans les dédales les plus minutieux ayant rapport à l'événement tragique dont il se fait le chantre, connaître et d'Estaing et Bailly et Manuel, est un tour de force. Manuel et d'Estaing dont la reine a été l'ennemie et qui refuseront de déposer contre elle. Bailly qui accuse Fouquier-Tinville, l'accusateur public, Hébert le calomniateur, Hermann le sanguinaire, président du sombre tribunal révolutionnaire, faire la part de chacun, des autorités, aller au peuple et en hauteur et jusqu'aux tricoteuses, ces furies révolutionnaires qui apparaissent durant tout le cours de la révolution et qui surgissent toujours aux scènes les plus troubles. Il cite la partie dans laquelle le poète dénonce la versatilité du peuple.

« Partout la foule avide comme un cercle vicieux,
En Circuits infinis sans cesse recommence.
Semblables cette nuit aux fleurs sur les tombeaux,
Des femmes frissonnant sous l'éclat des flambeaux
Sous leurs cheveux flottants, sous leurs paupières brunes,
Leurs blancs contours sortaient du fard noir des tribuns ;
Le lait pur de leur peau, les robes de velours,
Les doux reflets tombant des candélabres lourds,
Les corsages brillants, découpés sous leurs ombres,
S'offraient comme un tableau mêlé de teintes sombres.
Son sein de cette mer de spectateurs obscurs.
Dont les flots débordés montent contre les murs,
Spectres échevelés aux figures flétries.
On veut grimacer d'infemales furies,
Si vous voulez leurs noms ? C'est la horde qui concourt
Aux nocturnes sabbats que donne Méricourt,
C'est celle qui jadis, aux jours de représailles

Des fanges de Paris vint inonder Versailles »⁵⁷⁹.

En fait, dès le prologue, Auguste Vinson affiche un sentiment pro-royaliste. Il dénonce l'aveuglement du peuple qu'il ne tient pas en grande estime, puisqu'il le qualifie de « masse informe et sombre » cautionnant cette tragédie.

« O siècle ! O souvenir ! Quel démon dans sa rage
Descendit sur le peuple en telle nuit d'orage
Qui vint mettre à ses yeux un aveugle bandeau ?
L'histoire doit à ces moments baisser le rideau

...

On se refusera à croire dans les siècles sublimes
A croire que le ciel avait permis de tels crimes »⁵⁸⁰.

La méthode expéditive du tribunal révolutionnaire, la sévérité du jugement soulèvent les consciences. Le médecin réagit contre ces deux faits. La nature elle-même, toujours si compréhensive envers les hommes, prend le jour de son procès ses habits de deuil.

« L'automne avait déjà courrière de l'hiver,
Etendu son manteau jaune et jaspé de vert
Sur les gazons morts aux couleurs diaprées,
Le marronnier semait ses étoiles dorées,
Pour la première fois, on vit Versailles en deuil,
A la froide saison faire un funèbre accueil
Il semblait tout entier dans ce jour de détresse
Que le beau parc pleurait sa royale maîtresse »⁵⁸¹.

L'exécution du roi n'a pas permis de comprendre que la limite de l'odieux ne devait plus être franchie. Neuf mois plus tôt, Paris s'est en effet paré d'un voile ténébreux lors de l'exécution du roi Louis XVI. Le 15 octobre 1793, à 8 heures du matin, dans l'ancienne Grande Chambre du Palais de justice, la reine veuve s'avance, pâle et majestueuse, pour comparaître devant ses juges.

« L'horloge du palais de la Sainte Chapelle
Sonne l'heure promise au peuple qui l'appelle
La séance suprême au débat va s'ouvrir
...Le tribunal sanglant va juger une femme ».

La foule curieuse est nombreuse à assister à un procès hors du commun. Les femmes présentes n'affichent aucune compassion pour une de leurs semblables. La reine reste stoïque au cours de son procès. Le poète Auguste Vinson passe en revue les juges assis sur un banc autour de l'urne. Tous sont si réputés que le verdict est connu d'avance après le complot de

⁵⁷⁹ ADR, 1 Per 5/19, *La Feuille hebdomadaire de l'île Bourbon*, 8 mars 1843.

⁵⁸⁰ Bibliothèque François Mitterrand (BFM), Auguste Vinson, *La mort de Marie-Antoinette*, Paris, Picard fils aîné, 1842, 48 p.

⁵⁸¹ BFM, Auguste Vinson, *op. cit.*

l'œillet⁵⁸². Vêtue de noir, coiffée d'un bonnet en linon blanc rehaussé d'un crêpe de deuil, elle s'assied sur le fauteuil qu'on lui a préparé devant leur table. Elle espère être condamnée à la déportation, mais comme le plus souvent, ils décident d'aller jusqu'à la peine maximale, la peine de mort, conformément à leur pratique. Elle entend l'arrêt sans un mot, sans un geste.

« Un cri : « Voilà la cour ! » s'ébranle. Hermann paraît

Il porte avec effroi l'irrévocable arrêt

Pour dresser en ce jour la sentence et la lire

C'est lui qu'à cet emploi le soir eut soin d'élire

Il pâlit en touchant au moment décisif

Son visage trahit un frisson convulsif

Organe du trépas, sa voix entrecoupée

Articule en tremblant la syllabe échappée

Et se raffermissant pour le dernier effort

D'un ton mal assuré laisse tomber : « La mort ! »

Soudain à cette voix, mille autres répondent

Jusqu'au fond du palais les vestibules grondent

Avec des cris de rage aux voûtes répétées,

Les bonnets des phrygiens dans l'air sont agités

...

La reine reste calme ; en vain sur son visage

L'œil d'une ombre légère attendrait le passage

Au malheur dès longtemps son courage est appris

Et du funeste arrêt son cœur n'est pas surpris ».

Pendant sa dernière nuit, elle s'endort et, en rêve, se produit naturellement le *flash-back*. Elle repasse les grandes séquences de sa vie mouvementée : son pays natal, Trianon, le jardin de Versailles. Son parcours est si glorieux qu'elle n'aurait pu imaginer une si triste fin.

« O Reine ! N'est-ce pas le vol doux et léger

De l'ange du passé, suprême messenger

Qui sur tes longs ennuis imposant une trêve

Vient résumer ta vie en un gracieux rêve

Ton parc d'autrefois qu'un soleil brillant décore

Ou plus loin dans les temps souvenir éternel

Le splendide réveil au palais paternel

N'est-ce pas au Trianon, la mosquée enfantine

Le soir renaissait la danse clandestine

Ou Lamballe agitait belle au travers des rangs

Sur son cou blanc et pur ses cheveux odorants

Et charmante au milieu de ta cour souveraine

Compensait par instants l'absence de la reine » ?

⁵⁸² Lorsqu'elle est emprisonnée à la Conciergerie, le concierge autorise ceux qui veulent la voir moyennant une contribution. L'un de ses visiteurs tente de lui faire passer un message dans un œillet, il veut la faire évader. La manœuvre ayant été découverte par un gendarme, le prétendu complot sert de prétexte à Fouquier-Tinville pour l'accabler.

Il décrit enfin son lever, sa dernière toilette, le départ vers la place Louis XV sur la charrette des condamnés vêtue de son blanc vêtement, le long trajet jusqu'à l'échafaud sous le regard inquisiteur de la foule, l'arrivée sur le lieu fatidique gardé par de pesants cavaliers armés et de nombreux fantassins.

« Quand tu vins le front nu pour être couronné
 Quand l'église de Reims belle et pleine d'encens
 Des vieux passés réveilla les accents
 Quand les rois chevaliers les poignets sur la hanche
 Vinrent t'admirer sous ta coiffure blanche
 Quand la couronne d'or que ta main accepta
 Comme un soleil brillant sur ton front s'arrêta
 Ah ! Sur ta joue en soie illuminée
 Qui donc pouvait prévoir ta triste destinée
 Elle dort maintenant du sommeil des élus ».

La réflexion sur le temps passé est rare. Les événements du temps présent sont en principe plus facilement exploitables. La mort tragique du duc d'Orléans ne passe pas inaperçu.

La mort du duc d'Orléans

Le 19 octobre 1842, *La Feuille hebdomadaire de l'île Bourbon* annonce la mort, survenue le 13 juillet 1842 à la suite d'un accident de voiture, de Ferdinand Philippe Louis Charles Henri d'Orléans, duc d'Orléans, prince royal, bon, aimable, généreux, brave, instruit, homme de tête et de cœur, modeste, mort⁵⁸³. Auguste Lacaussade, jeune poète, traducteur de Coleridge et de Mac Pherson, nouvelle étoile du monde littéraire parisien, fraîchement revenu dans la colonie, épanche son cœur sur cette disparition tragique. « Vox populi sur la mort du duc d'Orléans » n'est pas élogieux envers ce prince par pure convenance, mais parce que celui-ci est exemplaire. Ce fils du roi Louis-Philippe qui porte d'abord le titre de duc de Chartres, est né le 3 septembre 1810 à Palerme. Ce colonel du 1^{er} régiment de hussards depuis 1825 fait arborer la cocarde tricolore à ses hommes en juillet 1830. Il prend part au siège d'Anvers (1832) et sert à partir de 1835 en Algérie ; là, il participe à la prise de Mascara, des Portes de Fer, du col de Mouzaïa. Il crée en 1836 le corps des chasseurs à pied dits chasseurs d'Orléans. La mort dans un accident de voiture à Neuilly de ce fils le plus populaire de Louis-Philippe, porte un coup sévère à l'avenir de la dynastie. Quand il apprend la mort brutale de ce duc, Auguste Lacaussade cultive encore l'espoir de ne plus quitter son île natale. En parlant de lui, son objectif n'est pas d'apporter son soutien au régime monarchique, mais d'accomplir son devoir filial envers ce protecteur des lettres et des arts, en lui rendant un hommage vibrant et sincère. Il célèbre ce prince qui a su venir à l'aide des écrivains désargentés. « Puisque tu l'as compris, ô jeune intelligence !

⁵⁸³ ADR, 1 Per 5/ 18, *La Feuille Hebdomadaire de l'île Bourbon*, 19 octobre 1842, Annonce.

Puisque, abritant des arts la divine indigence,
Tu protégeas ceux-là que la Muse a sacrés ;
Que, s'ouvrant sur leur sort, noir de pluie et d'orage,
Ta royale faveur, arbre au fécond ombrage,
Monta jusqu'aux fronts inspiré ! »

Sa mort ne peut être qu'un jour de deuil, pour tous ceux qui ont
bénéficié de sa générosité.

« C'est à moi, luth en deuil, sur ces lointaines rives,
De répéter ton nom sur mes cordes plaintives,
D'effeuiller à tes pieds mes strophes et mes fleurs,
D'étoiler de mes vers ton linceul funéraire,
D'enrichir, à mon tour, ton urne cinéraire

De l'humble obole de mes pleurs »⁵⁸⁴ !

Il doit sa popularité à son accessibilité, à sa générosité d'âme.
Auguste Lacaussade salue ce prince qui a su ne pas ériger de barrière entre
lui et le pauvre.

« Toi prince tu couvris les membres de Lazare
Des plis de ton royal manteau »⁵⁸⁵ !

Il salue surtout celui qui est venu en aide aux poètes qui gagnent
généralement mal leur vie.

« Tu compris que l'épée et la lyre sont sœurs,
Et qu'appelés tous deux à fonder ou détruire,
Le barde et le soldat, du droit et de l'empire
Sont les plus sacrés défenseurs »⁵⁸⁶ !

Il recommande à ceux qui ont profité de ses largesses de le louer et
de verser des larmes amères de reconnaissance.

« A nous, enfants des arts, déshérités sublimes,
A nous à qui tes bras se sont toujours ouverts,
De prier sur la pierre où tu dors sans couronne,
Et de faire à ta tombe, à notre tour, l'aumône
Et de nos pleurs et de nos vers »⁵⁸⁷ !

Même éloigné dans son île natale, le duc d'Orléans reste présent
dans le cœur de ce Créole. Il considère qu'il est de son devoir de louer son
nom en cet endroit.

« C'est à moi, luth en deuil, sur ces lointaines rives,
De répéter ton nm sur mes cordes plaintives,
D'effeuiller à tes pieds mes strophes et mes fleurs,
D'étoiler de mes vers ton linceul funéraire,
D'enrichir, à mon tour, ton urne cinéraire

De l'humble obole de mes pleurs ! »⁵⁸⁸ .

⁵⁸⁴ Auguste Lacaussade, *Poèmes et paysages*, p. 87.

⁵⁸⁵ Auguste Lacaussade, *Poèmes et paysages*, « Vox populi », p. 86.

⁵⁸⁶ Ibid.

⁵⁸⁷ Auguste Lacaussade, *Poèmes et paysages*, p. 87.

⁵⁸⁸ Ibid.

Sa contribution en tant que fils du peuple est nécessaire pour que ce fils de roi échappe à l'oubli.

« Va ! Cette obole est pure, elle est sainte, elle est digne !

Pour ton cercueil absous c'est un triomphe insigne

Que ces larmes du fils du peuple au fils du roi !

Et tu vaincras l'oubli, toi qui peux – ô victoire ! –

Nous dire à nous, rêveurs, du haut de ton histoire :

« Fils de la muse, chantez-moi ! »

Certes, il est mort sans avoir gouverné, mais il n'a rien entrepris qui lui vaille la désapprobation du peuple.

« Oui, je te chanterai ! Car ta loyale épée

Dans le sang des partis ne s'est jamais trempée !

Car sur nos fiers drapeaux tu veillas à ton tour !

Car en ces temps de lutte, hélas ! Et de colère,

Tu n'as voulu forger au lion populaire

Qu'un joug fait de gloire et d'amour »⁵⁸⁹ !

Les grands faits historiques suscitent de longs commentaires de la part des ultramarins.

II – Les faits historiques

L'indépendance grecque

L'affranchissement des Grecs amène Auguste Vinson à rédiger une Cantate dédiée à M. de Rienzi, général au service de la Grèce, composé de quatre couplets de huit vers et d'un refrain répété cinq fois de quatre vers, soit au total cinquante-deux vers.

Comme les autres peuples des Balkans, les Grecs sont sujets de l'Empire ottoman. Au début du XIX^e siècle, l'autorité du sultan, remise en cause dans les provinces du Maghreb et d'Arabie, est également contestée dans les Balkans par des regroupements clandestins, dont certains bénéficient du soutien de la Russie. Le tsar cherche à contrôler les détroits des Dardanelles et du Bosphore pour se procurer un débouché sur la Méditerranée, et prend le prétexte de la solidarité entre chrétiens orthodoxes pour intervenir dans l'Empire ottoman. Les revendications nationales exprimées dans les Balkans s'appuient en partie sur les identités religieuses, exacerbées par les discriminations pesant sur les chrétiens. Comme chez les Serbes ou les Bulgares, le clergé grec joue un rôle important dans la mobilisation patriotique. Le sentiment national grec est porté par une bourgeoisie récemment constituée, aux aspirations libérales. Présentant l'indépendance comme un retour à l'âge d'or classique, ces élites cherchent à susciter la conscience d'une identité grecque en réveillant le souvenir d'un passé glorieux.

⁵⁸⁹ Auguste Lacaussade, *Poèmes et paysages*, p. 88.

Le premier acte d'indépendance grecque se joue en 1820. A l'appel de l'archevêque de Patras et des notables affiliés aux sociétés secrètes, aidés par les marins des îles qui lancent sur les navires turcs des brûlots enduits de soufre, les Grecs chassent les troupes ottomanes et proclament en janvier 1822, à Epidaure, l'indépendance du pays. Toutefois, le manque d'aide extérieure – le tsar a renoncé à intervenir devant l'opposition conjuguée de Metternich, des Prussiens et des Anglais – et les divisions internes des insurgés, font le jeu des Turcs. Avec l'appui de Méhémet-Ali, dont le fils Ibrahim ravage le Péloponnèse, ceux-ci écrasent l'insurrection et se livrent à une répression féroce dont l'épisode le plus atroce, les Massacres de Chio en avril 1822, provoque l'indignation de toute l'Europe. La Morée est reconquise, Missolonghi est enlevée en avril 1826 après une défense héroïque et Athènes doit capituler en juin 1827 à la suite d'un siège de neuf mois.

A partir de 1821, des sociétés philhelléniques se sont formées dans différents pays pour faire connaître la cause des insurgés et mobiliser les cercles dirigeants. Des écrivains, des artistes, des diplomates, des militaires, vont multiplier les témoignages et les appels en faveur des Grecs. En France, Delacroix peint les *Massacres de Chio*, Lamartine consacre à la geste de Byron en Grèce le dernier chant du *Pèlerinage de Childe Harold*, et Hugo s'écrit dans *Les Orientales* : « En Grèce ! En Grèce ! Allons, poète, il faut partir ».

Byron, rongé par l'épuisement et la maladie, meurt à Missolonghi en 1824. Le colonel français Favier, défenseur d'Athènes, et son compatriote Voutiers, l'Italien Santarosa, l'Ecossois Giron, l'Anglais Cochrane, qui commande en 1827-1828 la flotte des insurgés, d'autres encore, prennent fait et cause pour les Grecs et viennent mettre leur épée au service de l'indépendance hellénique. Pourtant, ce ne sont pas les sacrifices des volontaires libéraux qui vont faire cesser la balance du côté des Grecs révoltés, mais bel et bien l'initiative d'un authentique autocrate, en la personne de Nicolas 1^{er}, devenu tsar en 1825. Sans se préoccuper outre mesure du concert européen, il adresse l'année suivante un ultimatum au Sultan, exigeant de lui que soit proclamée l'indépendance des principautés roumaines et de la Serbie. Les Grecs ne sont pas mentionnés, mais l'objectif est de pousser le gouvernement de Constantinople à la guerre et de tirer profit du conflit pour étendre l'influence de la Russie sur la région. Canning comprend parfaitement la manœuvre et s'emploie à la déjouer en faisant décider l'envoi d'une flotte anglo-franco-russe qui, en vertu du traité de Londres (juillet 1827), reçoit mission d'imposer la médiation des puissances.

Cette force navale vient mouiller en rade de Navarin, près de celle d'Ibrahim, et le 20 octobre 1827, elle ouvre le feu sur la flotte égyptienne et l'envoie par le fond. Puis les Turcs sont attaqués à Morée par une petite expédition française et enfin en Asie Mineure et en Thrace par les armées russes. En septembre 1829, ils doivent, par le traité d'Andrinople, reconnaître l'autonomie de la Serbie et celle des principautés roumaines – Moldavie et Valachie – et accorder aux Russes le libre passage de leurs navires dans les Détroits.

Un protocole signé à Londres en mars 1829, a dans l'intervalle fait de la Grèce – qui s'est donné une Constitution et a confié la présidence à Capo d'Istria – un territoire autonome. En février 1830, une autre convention établit son indépendance complète. L'année suivante, après l'assassinat de Capo d'Istria devenu une sorte de dictateur protégé par les Russes, les puissances lui imposèrent un prince étranger en la personne du Bavarois Othon, qui gouverne désormais en monarque absolu.

L'indépendance grecque marque un tournant dans l'histoire du mouvement des nationalités. Trois des membres de la Sainte-Alliance sont intervenus pour faire aboutir une revendication nationale contre un souverain légitime. La France peut se réjouir de cette première brèche aux traités de 1815. Réintégrée dans le concert européen, elle constate que l'union des vainqueurs de la veille n'a pas résisté à la crise déclenchée par l'insurrection nationale grecque. Metternich, pour sa part, ne se trompe pas sur les conséquences prévisibles de sa victoire. L'indépendance grecque, a-t-il annoncé, donnerait le signal d'une immense révolution en Europe.

La cantate de Vinson est à la gloire des Hellènes. C'est un hymne qui ne peut que les inciter à prendre toujours leur part de responsabilités dans la libération de leur pays.

« Levez-vous ! Enfants de la Grèce !
De la victoire entendez le signal !
Femmes, chantez l'hymne de l'allégresse,
Hommes, ceignez vos fronts du laurier triomphal !

Il est brisé le sceptre impie
Qui sous le joug vous retint si longtemps,
Et trois siècles n'ont pu pour leur race ennemie,
Affermir le pouvoir qu'exerçaient vos tyrans
Pour mieux les asservir, ils dépouillaient vos pères,
Ils ont changé vos villes en tombeaux,
Et d'un impôt de sang vous rendait tributaire
Fait d'un peuple soumis... un peuple de héros !

Levez-vous ! Enfants de la Grèce,
De la victoire entendez le signal !
Femmes, chantez l'hymne de l'allégresse
Hommes, ceignez vos fronts du laurier triomphal !

Voyez les fureurs impuissantes
De vos bourreaux, ces féroces pachas,
Qui prétendent river sur vos mains innocentes
Des fers dont vous n'étiez affranchies qu'au trépas.
Le Seigneur a détruit leurs projets téméraires,
Il a flétri d'un sceau réprobateur
Le front ensanglanté de leurs lâches vicaires,

Et le tsar aujourd'hui devient votre vengeur.

Levez-vous ! Enfants de la Grèce !
De la victoire entende le signal !
Femmes, chantez l'hymne de l'allégresse,
Préparez de vos navires, le pavais triomphal.

Les cris de liberté ! Vengeance !
Grecs ont toujours allumé votre ardeur,
Aux efforts généreux d'une noble vaillance
Le sort avait souvent attaché le bonheur,
Le ciel enfin lassé du nombre des victimes,
A foudroyé vos cruels oppresseurs,
Ils tombent ! Justement châtiés de leurs crimes,
Et l'univers entier applaudit aux vainqueurs

Levez-vous ! Enfants de la Grèce !
De la victoire entende le signal !
Femmes, chantez l'hymne de l'allégresse,
Préparez de vos navires, le pavais triomphal.

Quoi ! Les sinistres Britanniques
Ont arrêté le bras de leurs guerriers ?
Inactifs sous le poids des raisons politiques
Ils ont de Navarin renié des lauriers
Mais nous, nous combattons pour votre délivrance,
Votre bonheur est notre plus doux prix
La liberté chez vous fleurira comme en France,
Depuis qu'on la cultive à l'ombrage des lys !

Levez-vous ! Enfants de la Grèce !
De la victoire entende le signal !
Femmes, chantez l'hymne de l'allégresse,
Hommes ceignez vos fronts du laurier triomphal

La prise d'Alger

Auguste Vinson ne cesse de versifier sur l'actualité politique française. Dans L'expédition d'Alger⁵⁹⁰, il salue cette décision guerrière et la bravoure des soldats français pour vaincre les Turcs, ennemis qu'il exècre puisqu'il les qualifie de race impie. C'est un choc des civilisations, puisqu'il s'agit de délivrer les chrétiens réduits à l'état d'esclaves. Pour des raisons de politique intérieure, le gouvernement de Charles X envoie une expédition militaire s'emparer d'Alger en juillet 1830. Aux mains des Turcs depuis le

⁵⁹⁰ ADR, 1 Per 5/10, *La Feuille Hebdomadaire de l'île Bourbon*, 6 octobre 1830.

XVI^e siècle, la Régence d'Alger est en 1830 un Etat vassal de l'Empire ottoman ayant à sa tête un dey plus ou moins autonome. C'est une « véritable colonie d'exploitation dirigée par une minorité de Turcs avec le concours de notables indigènes ». Cette intervention trouve son origine dans une sombre histoire de créances entre des négociants juifs d'Alger, le dey et le gouvernement de Charles X. Celui-ci exploite un incident diplomatique bénin de 1827 (un coup de chasse-mouche donné par le dey Hussein au consul français Deval) pour entreprendre le blocus du port d'Alger avant de décider une « expédition punitive » : un corps expéditionnaire fort de 37 000 hommes, débarqué le 14 juin 1830 dans la rade de Sidi Ferruch s'empare d'Alger après de durs combats trois semaines plus tard. Cette expédition militaire qui n'implique au départ aucunement la conquête et la colonisation durables du pays, est surtout conçue comme une manœuvre de politique intérieure : malmené par l'opposition libérale et contraint de dissoudre la chambre le 16 mai 1830, Charles X compte beaucoup sur une guerre victorieuse pour gagner les prochaines élections. Cette tentative de diversion échoue : la prise d'Alger, le 5 juillet 1830 arrive trop tard pour empêcher ou atténuer la défaite gouvernementale. La réparation éclatante faite à l'insulte au pavillon français laisse l'opinion indifférente et n'empêche pas la chute du régime à la fin du mois. Auguste Vinson livre son opinion à chaud, il n'a pas conscience des conséquences de cet épisode. La Monarchie de juillet héritant de ce legs coûteux de la Restauration hésite sur la conduite à suivre. Le gouvernement de Louis Philippe se limite d'abord à une occupation restreinte aux zones côtières (Bône, Oran...) attendant 1834 pour proclamer l'annexion de ces possessions françaises d'Afrique du Nord, dotées d'un gouverneur général à Alger. Il se heurte rapidement à un émir du Tell occidental, Abd-el-Kader et au dey de Constantine. Plusieurs défaites conduisent l'armée française à négocier avec le premier la « convention de la Tafna » (1837), sanctionnant un recul français dans l'ouest algérien, compensé par la prise de Constantine dans l'Est. Mais en 1839, le massacre de colons français dans la Mitidja par les troupes d'Abd-el-Kader décide le gouvernement à suivre les recommandations du général Bugeaud formulées en janvier 1840.

« Sois fier de tes fils, ô ma chère patrie !
 Pour affranchir les mers de la piraterie,
 L'honneur les appelait au rivage africain...
 La main du Roi des rois les préserva d'orage,
 Un jour encore, et leur bouillant courage
 D'Alger soumis fixera le destin.

Les cœurs électrisés de joie et d'espérance,
 Sur tous les points de notre belle France,
 Dans les seins généreux frémissaient palpitants !
 Jamais on ne soutint une plus noble cause ;
 Sur leurs exploits futurs, le monde se repose,
 Et les suit de ses vœux ardents.

Comme les vents au loin dissipent la poussière
De ces Turcs indomptés la tourbe meurtrière
S'enfuit et disparaît ... mais fondez vos succès,
Volez, soldats ! Frappez ; et que leur race impie,
Dans son repaire en un seul jour expie
Tant d'outrages et de forfaits !

Entendez toutes les plaintes déchirantes
Des esclaves chrétiens, dont les mains suppliantes
Implorant des secours trop longtemps attendus ?
Briser les fers sanglants de ces tristes victimes,
Et pour tarir enfin cette source de crimes
Détruisez l'autre affreux du moderne Cacus.

Plus d'une fois de ce tyran sauvage,
On voulut châtier l'insolent brigandage ;
Sous de trop faibles coups accrurent ses fureurs ;
La foudre d'Albion sur lui fut impuissante⁵⁹¹
Polype destructeur cet hydre renaissant
Ne que sous vos bras vainqueurs

Laissez rugir le tigre britannique
Jamais de froids calculs d'intérêt politique
Ne nous arrêteront pas plus que le danger
L'impartial avenir aux Balances d'Astrée
Pèsera quelque jour Terceyre et le Morée
Et saura comparer Copenhague et Alger⁵⁹².

Des lauriers purs couronnent seuls nos têtes
Et le sceau de l'honneur empreint sur vos conquêtes,
De vos palmes toujours éloignera le cyprès ;
Partout où le malheur réclame une victoire,
Partout où le péril peut enfanter la gloire,
N'est-on pas sûr de trouver des Français ?

Déjà souvent les hordes africaines
Virent vos étendards sur leurs brûlantes plaines,
Et cent peuples divers à leur aspect troublaient !
Nos guerriers n'ont-ils pas, par leurs coups intrépides,

⁵⁹¹ L'expédition de Lord Exmouth qui se borne à monter quelques vaisseaux de la régence ne fut pas qu'ajouter à l'audace indépendante.

⁵⁹² Les Français ont eu Morée consacré au service d'un peuple malheureux leurs trésors et leur sang. Le canon anglais a repoussé de Terceyre les sujets fidèles de Dona Maria, leur souverain reconnu par l'Angleterre. Copenhague amie fut bombardée sans avis préalable, ce n'est qu'après avoir abusé de la longanimité des Français que le despote a essuyé enfin le qu'il méritait.

Etonnés les échos des vieilles pyramides,
D'où les siècles les contemplaient !

Mais j'entends résonner de bruyantes fanfares ;
Ils sont tombés les despotes barbares,
Honneur et gloire ! France ! A tes braves enfants !
Prends tes pinceaux, ô muse de l'histoire !
Alger détruit, l'humanité ! La gloire !
S'embraseront sous ses débris fumants ! ».

Le 19 mars 1831, Auguste Vinson présente dans un long poème de 120 vers un « Panorama libéral, ou Le Monde et la France, vue de Bourbon en 1830 ». Il regrette en guise d'introduction, l'absence de liberté, partout dans le monde, chez les Grecs, les Turcs, les Persans, les Indiens, les Egyptiens.

« Un jour que dans mes mains je tenais une Sphère,
Il n'est donc point, disais-je, un seul coin de la terre,
Où règnent par les lois la paix et l'équité ?...
C'est en vain que je cherche à mes yeux se dérober,
Cet asile sacré, cet heureux point du globe,
Où se trouve la liberté »⁵⁹³!

Le sort des Grecs l'inspire à nouveau. Mais si ceux-ci ont conquis la liberté grâce à l'appui des Russes, les Polonais n'ont pas le même privilège, puisqu'ils ont été opprimés par eux.

« Les Grecs infortunés, objets de nos alarmes,
Qu'une juste vengeance a fait courir aux armes,
Le Czar les seconda par ses propres succès,
Et lorsqu'il s'applaudit d'avoir brisé leur chaîne,
L'autocrate vainqueur, à son tour, songe à peine,
Qu'il opprime les Polonais »

L'Autocrate à ce mot la liberté s'envole,
Ses peuples ont pour Charte, un geste, une parole.
Lui-même... lui tout seul est le gouvernement ;
Mais recueillant les fruits d'un pouvoir qu'on envie.
Combien de fois les Csars ont payé de la vie,
Un aveugle commandement ».

L'Italie n'est pas mieux lotie. L'Italie reste depuis 1815 morcelée en petits Etats, tous soumis à une monarchie absolue, sans assemblée, sans liberté de la presse. Une partie est possédée par un prince étranger, l'empereur d'Autriche ; trois Etats ont pour souverains des princes autrichiens, les autres sont surveillés par le gouvernement de l'Autriche qui, en 1821, y a envoyé des armées. Les Italiens libéraux réclament u régime

⁵⁹³ ADR, 1 Per 4/13, *La Gazette de l'île Bourbon*, 19 mars 1831, Panorama libéral ou le Monde et la France vus de Bourbon en 1830.

constitutionnel, les patriotes désirent l'expulsion des étrangers ; mais ils n'ont jamais eu l'occasion d'opérer en commun. Après la révolution de 1830, les libéraux se soulèvent dans l'Italie centrale contre les princes les plus faibles, le pape, le duc de Modène et de Parme (1831), ils établissent même deux gouvernements provisoires et forment des gardes nationales. Mais le gouvernement français n'ose pas les soutenir, et l'armée autrichienne restaure l'ancien régime en 1831. Un avocat de Gênes, Mazzini, réfugié en France, essaie un autre système. Il fonde une société secrète regroupant des bourgeois, avocats, médecins, officiers. Il veut renverser tous les princes et établir une république où tous les Italiens seraient réunis. Il habitue les Italiens à l'idée de l'Italie unie en un seul Etat, avec Rome pour capitale.

« Sous une part du ciel de la belle Italie,
Où le sceptre à la croix dans une main d'allie,
Un autocrate encore étend son doigt altier...
L'autre moitié se traîne en cette vieille ornière,
Où du froid Metternich l'esprit stationnaire
Voudrait plonger le monde entier »⁵⁹⁴ !

Après avoir vainement cherché un coin dans le monde où règne la liberté, il finit par admettre que c'est encore en France qu'elle est le mieux défendu. La conquête d'une partie de l'Europe par la France a eu pour effet de diffuser partout les idées – notamment de liberté individuelle – et les institutions françaises, les réformes adoptées sous la Révolution et sous Napoléon. Après la Révolution, elles servent de programme de revendications aux partis libéraux.

« Mais pourquoi caresser une vaine chimère,
Non ! Non ! La liberté n'est pas pour notre terre,
Près de son trône Dieu peut seul nous la montrer ;
La chercher, c'est se perdre en un nouveau dédale
C'est la pierre ici-bas dite philosophale
Qu'on ne peut jamais rencontrer !

Ainsi je déplorais dans ma douleur profonde,
Sous tant d'aspects divers, l'esclavage du monde,
Quand un cri tout ç coup fit palpiter mon cœur !
Liberté !!! Mes regards se tournent vers la France
C'est elle ! ... ô mon pays ! Ô noble délivrance !
O triomphe restaurateur !! » !

Il fait référence à l'époque révolutionnaire et aux guerres napoléoniennes. Il salue l'arrivée de Louis-Philippe Egalité au pouvoir et le triomphe de la bourgeoisie libérale. Le nouveau régime est une monarchie constitutionnelle dominée par la bourgeoisie. Ses représentants exigent que le Roi accepte les principes de 1789, adopte le drapeau tricolore et prête

⁵⁹⁴ ADR, 1 Per 4/14, *La Gazette de l'île Bourbon*, 19 mars 1830, Panorama libéral, p. 4.

serment à une Charte révisée. Il perd le droit de faire des ordonnances. Il accepte que le cens soit abaissé et que le titre de Pair cesse d'être héréditaire.

« Et toi Roi-citoyen, digne élu de la France,
 Que l'hydre des abus expire à ta présence,
 Deviens par tes vertus le modèle des Rois ;
 La liberté, la gloire ont ouvert ta carrière,
 La France te découvre et l'on voit disparaître
 L'arbitraire et l'erreur... à leur place renaître,
 Nos libertés... et le bonheur » !

Ce panorama libéral d'Auguste Vinson est chargé de non-dits. S'il n'attend rien du reste du monde, il attend tout de la France. Elle a pour elle un passé glorieux et un souverain porté au pouvoir par des hommes épris d'idées libérales. Ce fils d'une colonie où les Blancs ne disposent pas de toutes les libertés et notamment de la liberté de la presse a de bonnes raisons d'intervenir insidieusement sur cette question pour que le roi étende enfin aux colonies les libertés dont jouissent les Français de métropole. Ce fils d'une colonie où règne l'esclavage ne peut mieux inciter le roi à aller jusqu'au bout de la logique libérale en apportant promptement la liberté aux esclaves. C'est parce qu'ils craignent que les libéraux français finissent par obtenir l'abolition de l'esclavage que les colons présents à Paris en 1847 émus des attaques dont ils ont fait l'objet lors de récentes séances de la Chambre des Députés protestent énergiquement auprès des deux Chambres. Ils rappellent qu'ils ne jouissent pas des libertés existant en France, le droit de représentation dans les Chambres, la liberté de la presse, l'inamovibilité de la magistrature. Dès lors, ils estiment qu'avant de penser aux esclaves, les gouvernants seraient bien inspirés en pensant à eux.

« Qu'il nous soit permis de dire à la Chambre des Députés que la France n'est pour nous ni bienveillante ni juste.

Elle nous refuse les garanties assurées à tous les Français par la Charte constitutionnelle. Elle nous refuse le droit d'être représenté dans vos chambres et il en dispose de nous sans nous.

Elle nous refuse la liberté de presse. Elle nous refuse le jury. Elle nous refuse l'inamovibilité de la magistrature. Ce n'est pas assez. On ne voudra plus dans les colonies de magistrats alliés des colons. On propose de nous interdire les fonctions publiques de nous livrer à des commissions composées de fonctionnaires amovibles, à des tribunaux d'exception. On nous réservait une dernière injure. On nous a cité Rome et ses méfiances à l'endroit des peuples vaincus, des provinces conquises.

Mais la France ne nous a pas conquises ; elle n'a pas le droit de nous appliquer le vae victis, car nous n'avons pas été vaincus.

Nos ancêtres ont fondé les colonies pour la France et sur le drapeau de la France verse le prix de notre sang, dans la guerre de la République et de l'Empire. Nous sommes citoyens français. Nous sommes faibles à la vérité et vous êtes forts. Il nous reste la dernière ressource de la faiblesse opprimée

le droit de protester et de nous plaindre, le droit de nous dire : « C'est un mauvais prélude à l'affranchissement que l'asservissement des Blancs »⁵⁹⁵.

Les drapeaux autrichiens à la Chambre des Pairs dans la séance du 25 juillet 1831

Le 7 décembre 1831, Auguste Vinson publie dans *La Feuille Hebdomadaire de l'île Bourbon* un poème consacré à la Séance de la Chambre des pairs tenue le 25 juillet 1831. Les drapeaux autrichiens à la Chambre des Pairs. Louis-Philippe a combattu sous Dumouriez dans l'armée française en 1792, puis il s'est enfui à l'étranger et a vécu pauvrement en Suisse en donnant des leçons. Il s'est réconcilié avec les Bourbons et a épousé la fille du roi de Naples, Marie-Amélie. Sous la restauration, il recouvre les biens de sa famille ; il devient riche et vit au palais Royal, mais il affecte de vivre en simple particulier ; il envoie ses fils au lycée Henri IV et a pour amis des hommes de l'opposition libérale, La Fayette, le banquier Lafitte. Arrivé au trône par une révolution, Louis-Philippe représente la victoire de la souveraineté du peuple sur la monarchie légitime ; Metternich l'appelle le roi des barricades. Il n'ose pas se débarrasser des hommes qui viennent de faire la Révolution. Il prend pour ministres à la fois les hommes des deux groupes qui viennent d'opérer ensemble sous Charles X : les constitutionnels, Guizot, Broglie, Dupin, qui dirigent la Chambre, les libéraux, La Fayette, Lafitte, Dupont, qui ont dirigé le soulèvement d'accord avec les jeunes républicains. Ces deux groupes se disputent sur la politique à suivre. Les uns veulent continuer la Révolution, faire des réformes en faveur de la masse du peuple et aider en Europe les peuples de Pologne et d'Italie révoltés contre les gouvernements absolus ; on les appelle le parti du mouvement. Les autres déclarent la Révolution terminée, ils veulent laisser le pouvoir à la bourgeoisie et maintenir la France en paix avec les monarchies on les appelle le parti de la résistance. Louis-Philippe préfère le parti de la résistance, mais les hommes du mouvement ont l'avantage d'être soutenus à Paris par les insurgés qui conservent leurs armes. Pendant sept mois, le gouvernement laisse faire dans Paris des manifestations violentes. Le peuple demande la mort des quatre ministres de Charles X qui ont signé les ordonnances. Ils ont été arrêtés et enfermés à Vincennes ; une foule venue des faubourgs va au Palais Royal en criant « Mort aux ministres ! » Le lendemain des hommes armés arrivent au château de Vincennes. Le gouverneur du château le général Dumesnil, refuse d'ouvrir et menace de se faire sauter. Les partisans de la résistance se retirent du ministère. La Chambre des Pairs juge els ministres et les condamne à la prison perpétuelle ; la foule qui veut leur mort, entoure la Chambre des pairs, pour la contenir ; l'armée de Paris est mis sur pied en décembre 1830. Sémonville est le témoin vedette du procès des ministres de Charles X. Il réussit à émouvoir fortement l'auditoire pourtant hostile en relatant sa conversation avec Charles X. Le 25

⁵⁹⁵ ADR, 1 Per 5/20, *La Feuille hebdomadaire de l'île Bourbon*, 25 août 1847.

juillet 1831, il fait tapisser la salle de la Chambre des Pairs par les drapeaux autrichiens capturés à Ulm en 1805, qu'il a cachés dans un grenier du palais du Luxembourg en 1814. Pensant flatter les instincts patriotiques des Français, il est sévèrement critiqué par l'opposition⁵⁹⁶.

« Levez-vous mânes des héros
Et toi qui fus leur chef lève la tête altière !
Qu'un reflet de ta gloire entonne les drapeaux
Qu'à ton sénat jadis porta l'aigle guerrier
Leur destin nous les rend et plus chers et plus beaux !

Pavis ! Beaucoup d'entre vous prirent part aux batailles
Où nos soldats les ont conquis,
Et je vois vos exploits écrits
Sur vos fronts sillonnés par d'acéres mitrilles.

Oui ! Ces glorieux étendards
Qu'aux murs d'Ulm arracha la France
Les voilà ! ...bravant les hasards
Une prudente main loin de jaloux regards,
Sut cacher ces terroirs d'une haute vaillance,
Vieux lutin moissonné dans les camps des Césars.

Au jour de l'immense naufrage
Qui ménagea notre pays
Quand mars avait jonché la plage
De nos plus illustres débris
La fortune infidèle ordonna de les rendre
Les rendre ! Non ! Jamais ! Mais comment les sauver
Si nos bras mutilés ne peuvent les défendre ?
Un bûcher de lauriers saura les consumer.

Non ! Non ! Ne livrez pas aux flammes
Tous ces drapeaux aux Germains enlevés,
De ces fiers ennemis c'étaient les
Nos bras de leur sang lui ont vingt fois payés ;
Confiez à nos pairs, scellez dans leur enceinte,
Ces impérissables faisceaux,
S'il le fallait que ces drapeaux
Soient plutôt les lindeuls de leur cohorte sainte

⁵⁹⁶ Il démissionne de son poste de grand référendaire le 21 novembre 1834 et est remplacé par le duc Decazes. Il est alors fait grand référendaire honoraire. Cette démission pourrait avoir été causée par des rumeurs de l'existence d'une correspondance secrète de Sémonville avec Charles X, exilé à Prague. Il se retire à Versailles, ne paraît plus qu'exceptionnellement à la Chambre des Pairs. Il meurt le 11 avril 1839 à Paris en tombant dans les escaliers de son hôtel de la rue de Lille.

Ils sont voilés et là comme la foudre vengeur,
Dort en paix au sein des nuages
Eux dans cette atmosphère et de gloire et d'honneur
Vont reposer à l'abri des montagnes.

Ah ! Qu'ils auraient voulu pouvoir nous les ravir,
S'ils avaient soupçonné cet héritage auguste ;
Mais le ciel fut pour nous, et le ciel était juste
C'est le prix du passé, l'espoir de l'avenir.

Prince qui appelle au trône un choix héréditaire,
Fils de l'élu du peuple, enfant digne du père,
D'Orléans ton cœur bat et ton œil tout Français
Brille en les contemplant. Parle, nous sommes prêts
Tu peux quand tu voudras tirer ta jeune épée.
Pour défendre ou doubler ce glorieux trophée ;
Soul autrefois vainquit... Il saura encore vaincre,
Debout à tes côtés comme un autre mentor,
Offrant à son pays sa vie en sacrifice,
Il trouverait en toi le second fils d'Ulysse
Pour être libre aussi ton père a combattu
Tu deviens l'héritier de sa rare vertu,
Nomme tes compagnons... La jeunesse de France.
Est avide de gloire et riche d'espérance,
Et pourra, secondant ta valeureuse ardeur,
Venger et la patrie, et la Charte et l'honneur ! »⁵⁹⁷.

Au début du XIX^e siècle, les marins et les voyageurs qui décrivent leur périple définissent bien un Nord et un Sud. Leurs mots ont autant de valeur que ceux de certains politiques du milieu du XX^e siècle. Il serait anachronique de plaquer les mots de ces derniers sur leur temps. Les réflexions exprimées par quelques intellectuels de Bourbon sous la Monarchie de juillet sur certains personnages historiques et certains grands événements qui accablent alors le Nord laissent apparaître leur curiosité, leur solide culture, leur esprit caustique et leur attrait certain pour la politique et l'Histoire. Ces hommes qui sont d'accord pour refuser l'abolition de l'esclavage, ne font pas que gérer leur patrimoine, ne sont pas repliés sur eux-mêmes. Ils s'intéressent à tout et affichent une réelle liberté de ton. Ils expriment ouvertement leurs sentiments, au risque de déplaire. Ils donnent une vision autre du Sud.

⁵⁹⁷ ADR, 1 Per 5/20, *La Feuille Hebdomadaire de l'île Bourbon*, 5 décembre 1831.